Les Jeunes MR sont pour une transparence totale des retards et annulations dans les transports publics.

Niveau de pouvoir :

Fédéral, Région

Catégorie :

Mobilité / Aéroports

Les retards et annulations sont une préoccupation majeure pour les usagers des transports publics en Belgique. Actuellement, lorsqu'une ligne est supprimée ou en retard, les raisons précises ne sont pas toujours clairement communiquées aux voyageurs, ou il est difficile d'obtenir des explications précises sur la fréquence et les raisons des perturbations. Le manque de transparence nuit à la confiance des usagers et empêche une évaluation objective des performances des opérateurs de transport et donc d'axes d'amélioration.

Vu la Déclaration de politique régionale du Gouvernement wallon 2024-2029 du 11 juillet 2024 déclarant : "Le gouvernement participera à une politique d'open data et promouvra les initiatives ayant pour but d'offrir des informations correctes, fiables, intermodales et en temps réel avant et pendant le voyage." ; considérant que les navetteurs ont le droit de savoir pourquoi les services de transport qu'ils financent, via leurs impôts et tickets / abonnements, ne sont pas toujours à la hauteur de leurs attentes.

Une transparence accrue permettrait : une meilleure information des usagers sur l'état réel du réseau et les raisons des perturbations ; une responsabilisation accrue des opérateurs pour améliorer la gestion des incidents et manquements ; une base de données fiable pour évaluer les performances des opérateurs et identifier les axes d'amélioration.

Considérant que le gestionnaire de réseau ferroviaire, Infrabel, propose le service Infrabel – Open Data offrant à tout un chacun de consulter les données en accès public ; considérant que l'opérateur de transport public actif sur le territoire Bruxelles-Capitale, la STIB – Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles – a lancé son portail Open Data en 2016. Celui-ci a été depuis, amélioré récemment et propose une interface améliorée et de nouvelles fonctionnalités pour faciliter l'accès et l'utilisation des données ; considérant que l'opérateur de transport public actif sur le territoire wallon, le TEC – Transport En Commun – propose actuellement des données statiques depuis 2014, les données en temps réel ne sont pas accessibles publiquement ;

Nous demandons que le gouvernement fédéral et les gouvernements régionaux : obligent les différents opérateurs de transport à publier les données détaillées sur les causes des retards et annulations, accessibles en open data ; développent des indicateurs de performance clairs et comparables pour suivre l'évolution de la ponctualité et la qualité du service ; rendent obligatoire une communication en temps réel des perturbations sur les applications et sites web des opérateurs, avec les motifs exacts des retards ; renforcent l'obligation de justification des décisions de suppression de trajets et des retards ; mettent en place un système de compensation automatique pour les achats de tickets numériques en cas de retards fréquents ou suppressions répétées afin de motiver les opérateurs à s'efforcer d'améliorer leur service.

Proposition déposée par :

Groupe de Travail - Mobilité